



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 11 MARS 2021

Date de convocation :

04/03/2021

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt et un et le onze mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasmine SEBAHOUI, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Françoise CRISTOFOL (pouvoir à Claude AYMERICH), Denis OLIVE (pouvoir à William BURGHOFFER), Daniel RENOULLEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Absents : Damien OTON.

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021/20 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION DES SANITAIRES DES ECOLES PASTEUR ET TORCATIS

La commune compte 4 écoles, deux maternelles et deux primaires.

Grâce à des financements de l'Etat, de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, ces bâtiments ont pu être rénovés en 2019/2020 (rénovation énergétique, menuiseries, chaudière).

Il s'agit désormais de finaliser l'amélioration intégrale des écoles afin procéder à la rénovation des sanitaires, vétustes et non conformes selon la réglementation en vigueur (nombre de sanitaire par enfant). Il s'agira également de rendre les **sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Notre démarche s'inscrit également dans une démarche d'accessibilité et de lutte contre les épidémies, notamment la Covid 19. L'enveloppe financière relative à cet investissement est de 89 857,67 € HT. Une subvention à l'Etat peut être demandée (DETR), tout comme à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Le Maire demande à l'assemblée de se positionner.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

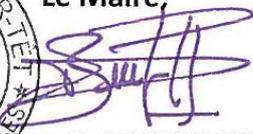
APPROUVE la rénovation des sanitaires de l'école primaire de Pasteur et de l'école maternelle de Torcatis, pour un coût de **89 857,67 € HT**.

VALIDE le plan de financement suivant :

Etat - DETR	50 %	44 928,84 €
Région Occitanie Pyrénées Méditerranée	30	26 957,30 €
Autofinancement	20 %	17 971,53 €

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 11 mars 2021

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER